

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2017

RECHERCHE ET EXPLOITATION DES HYDROCARBURES - (N° 370)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE16

présenté par
Mme de Lavergne, rapporteure

ARTICLE 4

À l'alinéa 26, après la seconde occurrence du mot :

« énergie »,

insérer le mot :

« et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel